

Étude des constructions clivées et pseudo-clivées avec les connecteurs locatifs

Ibrahima FAYE

Université Gaston Berger de Saint-Louis, Sénégal
faye.ibrahima10@ugb.edu.sn

Reçu : 13/05/2025,

Accepté: 01/10/2025,

Publié: 22/12/2025

A Study of Cleft and Pseudo-Cleft Constructions with Locative Connectors

Abstract

This study analyzes cleaved and pseudo-cleaved constructions involving locative connectives in *One if long letter* by Mariama Bâ and *The Father Goriot* by Balzac. She highlights the syntactic and discursive role of place *adverbs* and *prepositional adverbs*, showing that the former, often compatible with “y”, favor cleavage, while the latter resist y because of their distance dependence. These markers structure the textual progression and pave the way for a reflection on temporal markers.

Keywords: Cleavage, Pseudo-cleavage, Locative connectors, Syntax, Focus

Résumé

Cette étude analyse les constructions clivées et pseudo-clivées impliquant des connecteurs locatifs dans *Une si longue lettre* de Mariama Bâ et *Le Père Goriot* de Balzac. Elle met en lumière le rôle syntaxique et discursif des *adverbes de lieu* et *adverbiaux prépositifs*, montrant que les premiers, souvent compatibles avec « y », favorisent la clivisation, tandis que les seconds y résistent en raison de leur dépendance actancielle. Ces marqueurs structurent la progression textuelle et ouvrent la voie à une réflexion sur les marqueurs temporels.

Mots clés : Clivage, Pseudo-clivage, Connecteurs locatifs, Syntaxe, Focalisation

Introduction

La textualité, entendue comme un principe structurant du discours, excède la simple juxtaposition d'unités linguistiques. Elle procède d'un agencement cohérent d'éléments textuels, référentiels et cognitifs, grâce auquel le texte acquiert autonomie sémantique et stabilité formelle. Cette architecture discursive repose notamment sur des mécanismes de liage sémantico-logique, parmi lesquels *le connecteur* occupe une fonction essentielle.

Dérivé du latin *connectere* – combinaison de *con-* (« avec ») et *nectere* (« lier, attacher ») – le terme renvoie, dès son origine, à l'idée de liaison et de continuité. Dans le cadre textuel, les connecteurs spatiaux s'imposent comme des opérateurs de structuration. Ils participent à l'organisation de l'espace énonciatif et à la mise en place d'un univers de référence interprétable. En inscrivant les référents dans un cadre spatial explicite, ils guident la lecture et facilitent l'élaboration d'un monde discursif cohérent.

Ces marqueurs ne se contentent pas de situer des entités dans l'espace. Ils organisent aussi le parcours interprétatif du lecteur. Ils participent à la continuité référentielle du texte et facilitent la projection mentale d'un espace ordonné. Ainsi, ils contribuent pleinement au processus de textualisation. À travers eux, les écrivains donnent forme aux lieux, aux trajectoires et aux configurations spatiales où s'inscrivent les événements narrés. Cette dynamique d'ancrage s'opère au moyen de structures grammaticales spécifiques, révélatrices de stratégies discursives précises.

Dans cette optique, l'étude se concentre sur l'analyse des connecteurs locatifs dans deux œuvres représentatives : *Une si longue lettre de Mariama Bâ* et *Le Père Goriot d'Honoré de Balzac*. Il s'agit d'interroger les outils grammaticaux qui permettent aux auteurs de mettre en scène les lieux et les contextes de l'action. Sous cet égard, nous considérons que l'usage des adverbes de lieu, lesquels traduisent un enchaînement spatial en suivant un parcours ou un déplacement, de même que celui des adverbiaux prépositionnels, dont certains procèdent de noms à valeur locative interne ou se réalisent sous forme de syntagmes prépositionnels.

Afin d'éclairer ces phénomènes, l'analyse mobilisera les fondements de la grammaire de dépendance, laquelle conçoit l'énoncé comme un agencement hiérarchisé structuré autour d'un noyau verbal. Chaque dépendant y est identifié selon ses propriétés syntaxiques spécifiques (Van Eynde & Mertens, 2003). Cette démarche sera enrichie par une approche pronominal, centrée sur les proformes et les clitiques, en vue d'examiner la régularité des relations syntaxiques et leur rôle au sein de la chaîne énonciative. Cela nous permettra de mettre en lumière les stratégies linguistiques mises en œuvre par les auteurs pour spatialiser le récit, à travers une syntaxe marquée par des choix locatifs précis.

Dans cette approche, nous établirons une typologie des connecteurs spatiaux recensés dans le corpus. Nous analyserons le statut syntaxique des circonstants, selon qu'ils soient essentiels ou facultatifs, et leur fonctionnement dans des structures telles que les constructions clivées et pseudo-clivées.

1. La notion de connecteur

Le terme *connecteur*, issu du verbe *connecter* lui-même dérivé du latin *connectere*, formé à partir de *nectere* signifiant « lier », désigne un élément linguistique qui assure l'articulation entre différentes unités du discours. Il joue ainsi un rôle fondamental dans l'organisation de la cohésion textuelle, en permettant de mettre en relation les segments d'un énoncé selon une logique interne propre au texte.

Cette fonction d'articulation, comme le souligne le *Dictionnaire Larousse*, consiste à « *unir des choses en les mettant en relation* », ce qui témoigne de la vocation essentielle du connecteur à instaurer une continuité formelle et sémantique dans le tissu discursif. Ce pouvoir de liaison s'exerce principalement dans deux structures syntaxiques fondamentales: la coordination et la subordination. Ces deux modes de liaison permettent respectivement d'établir des rapports d'égalité ou de hiérarchie entre les propositions, conférant ainsi au texte sa dynamique argumentative ou narrative.

Cette conception trouve un écho dans la définition proposée par Riegel, Pellat et Rioul (1994: 617), selon lesquels les connecteurs sont « *des items de liaison entre des propositions ou des ensembles de propositions; ils contribuent à la structuration du texte en marquant des relations sémantico-logiques entre les propositions ou entre les séquences qui les composent* ». Ainsi, leur fonction dépasse la simple juxtaposition grammaticale pour atteindre une portée textuelle et argumentative, essentielle à la cohérence globale du discours.

2.1. Approche textuelle des connecteurs

L'analyse textuelle des éléments de liaison, telle que développée par Michel Fayol (1986), met en exergue leur fonction essentielle dans la structuration du texte. En effet, écrire un texte consiste à transformer un ensemble de représentations mentales, initialement non verbalisées, en une suite organisée d'unités linguistiques. Cette opération de linéarisation permet d'assurer la cohérence de l'ensemble discursif, conformément aux contraintes syntaxiques et pragmatiques propres au genre.

Dans cette optique, les expressions assurant l'articulation entre les segments du texte souvent désignées sous le terme générique de connecteurs facilitent

l'établissement de liens logiques, chronologiques ou argumentatifs entre les propositions. Comme le soulignent Riegel, Pellat et Rioul (1994), ces unités, en complément de la ponctuation, contribuent à structurer le déroulement du discours, en rapprochant ou en dissociant ses différentes composantes. Or, dans notre propos, nous nous sommes employés à réfléchir sur les connecteurs jouant un rôle de macro-liages entre les énoncés textuels.

Pour y parvenir, il sera pertinent de préciser que l'annotation portera sur des items textuels, transcendant la syntaxe de rection, et de s'inscrire dans ce que Maingueneau appelle « connexion transphrastique ». Puisque, par connecteur, nous entendons « action de lier des unités dépendantes » sur fond d'interprétation de type de coordination ou de subordination, nous nous appuyons sur la syntaxe dépendance de L. Tesnière (1959), mettant le verbe tel un noyau constructeur à partir duquel les marques de temps et d'espace sont régies et s'interpréter.

2.1. Occurrences textuelles

Dans le cadre de cette étude, l'analyse portera spécifiquement sur les **marqueurs de spatialité** dans *Une si longue lettre* de Mariama Bâ et *Le Père Goriot* de Honoré de Balzac. Ces deux œuvres, bien que relevant d'horizons culturels et esthétiques distincts, déploient des configurations discursives variées, à savoir narratives, descriptives et argumentatives, au sein desquelles ces **indicateurs de lieu** jouent un rôle structurant. Ces derniers, en effet, ne se réduisent pas à de simples outils de localisation ; ils participent activement à la construction des mondes représentés, à l'orientation du lecteur et à la mise en cohérence des segments textuels.

En conséquence, l'organisation linguistique de ces séquences repose sur l'articulation de deux niveaux d'analyse complémentaires. D'une part, la microsyntaxe, qui régit l'architecture interne de la phrase et détermine la position de ces unités relationnelles dans l'énoncé ; d'autre part, la macrosyntaxe, qui structure l'ensemble du discours et assure la continuité thématique et référentielle. Dans cette double dynamique, le verbe s'impose comme le pivot syntaxique autour duquel gravitent les constituants, notamment les circonstants introduits par ces formes de repérage spatial, qui contribuent à ancrer le récit dans un espace textuellement construit.

2.2. Syntaxe dépendance

Pour parvenir à ce travail nous adopterons comme méthodologie l'approche de la grammaire de dépendance qui a pour objet l'étude des énoncés considérés comme des réseaux de dépendance. Chaque éléments constituants l'énoncé articule un nombre d'éléments étant régis par ces noyaux. En conséquence, la description commence par le noyau constructeur ayant un nombre

d'éléments précis de dépendants et leur exige des traits (Van Eynde, Mertens, 2003 65). Elle est une approche syntaxique qui prend en compte l'approche pronominale qui, en faisant recours aux proformes, consistent à remplacer un lexique par un clitique qui lui est équivalent (*test de proportionnalité*) et les tests de rection à l'aide des dispositifs syntaxiques qui permettent de vérifier les compléments où éléments régis par le verbe ou non régis (*associés lexicaux*).

3. Grille typologie des connecteurs locatifs

Cette section porte sur les connecteurs locatifs, considérés comme des marqueurs contribuant à l'ancrage référentiel du discours. Par conséquent, l'analyse reposera sur deux volets : la vérification de leur statut syntaxique, notamment en tant que compléments verbaux obligatoires¹, et l'étude de leur rection verbale, afin de préciser les liens de dépendance avec les structures dans lesquelles ils s'insèrent.

3.1. Vérification des compléments régis ou libres

La vérification nous semble pertinente, car elle permet de cerner les connecteurs qui sont des valenciels² ou non valenciels, régis ou non régis. Ce faisant, nous situerons l'acception de la notion de valence définie par certains linguistes avant d'attaquer l'analyse. Les tests de proportionnalité à une proforme seront pertinents pour cette étude. Dans un autre temps, il sera question.

3.1.1. Adverbes et locutions adverbiales

Cette sous-catégorie regroupe l'ensemble des marqueurs linguistiques exprimant une relation spatiale explicite. Qu'ils se présentent sous forme simple (adverbes) ou complexe (locutions adverbiales), ces éléments assurent la localisation des référents dans l'espace discursif et contribuent, ce faisant, à la structuration textuelle par l'organisation des repères spatiaux. Leur rôle ne se limite pas à l'enrichissement contextuel ; ils peuvent, selon les cas, s'intégrer dans

¹ Les compléments valenciels, d'après Avanzi et Simon, sont obligatoires et spécifiques au verbe nommés complément objet ou séquence objet sans lesquels le verbe ne pourra pas être « saturé » ou « complet » du point de vue sémantique et grammatical). (Avanzi et Simon, 2016 2017 : 20 cité par Mathilde :5)

² Les éléments du domaine verbal, qu'ils soient spécifiques ou non du verbe qu'ils accompagnent, ont une propriété essentielle : ils sont liés au verbe par une relation qui ne dépend pas directement de leur lexique (c'est pourquoi on peut les représenter par des pronoms), ni de la modalité, affirmative, négative, ou restrictive, sous laquelle ils apparaissent (c'est pourquoi on peut en changer). Les éléments qui ne font pas partie du domaine verbal n'ont pas cette propriété. (Blanche-Benveniste, 2002 : 63)

la valence verbale ou relever de la simple expansion syntaxique. Les exemples suivants en témoignent :

(1) Ils sont **là**, compagnons de jeux de son enfance, autour du ballon rond ou à la chasse aux oiseaux, avec les lance-pierres. (*Une si longue lettre*, p.12)

(1a) Ils **y** sont. **Test réussi**

Dans l'énoncé (1), le marqueur locatif « **là** » fonctionne comme un complément circonstanciel spécifique au verbe « **sont** ». Il s'agit, en l'occurrence, d'un actant locatif valenciel, indispensable à la saturation du prédicat. Sa suppression entraîne une rupture syntaxique et une dégradation de l'acceptabilité : « *Ils sont, compagnons de jeux...* » constitue une structure incomplète, confirmant ainsi le statut syntaxique obligatoire du locatif.

(2) De nattes de tous genres s'étalent **partout** où elles trouvent place. (*Une si longue lettre*, p.13)

(2a) De nattes de tous genres s'**y** étalent. **Test réussi**

Dans (2), l'adverbe « **partout** » assure la localisation de l'action d'« *étalement* ». Bien que ce marqueur relève du domaine circonstanciel, son absence affaiblirait la complétude sémantique de l'énoncé. En ce sens, « *partout* » constitue un complément de lieu fortement intégré à la structure verbale, relevant d'un **complément circonstanciel internalisé**, selon la terminologie d'Antoine Culioli.

Il convient toutefois de noter que certains adverbes de lieu peuvent apparaître comme **non essentiels à la valence verbale**, tout en s'inscrivant dans la construction syntaxique de la phrase. Tel est le cas dans les énoncés suivants :

(3) **Ici**, les morts cohabitaient avec les vivants dans l'enceinte familiale. (*Une si longue lettre*, p.57)

(4) Il se réalisait **au dehors** comme il le souhaitait dans ses activités syndicales. (*Une si longue lettre*, p.109)

Dans (3) et (4), les adverbes « **ici** » et « **au dehors** » n'appartiennent pas à la valence du verbe, mais ils en constituent néanmoins des expansions spatiales, insérées dans la structure phrastique sans en être syntaxiquement nécessaires. Leur suppression n'entraîne pas d'agrammaticalité ni de perte sémantique majeure, ce qui atteste leur caractère facultatif. Toutefois, leur statut de locatif est confirmé par leur capacité à être repris par la *proforme adverbiale* « **y** », comme le montrent les variantes suivantes :

(3a) Les morts **y** cohabitaient avec les vivants dans l'enceinte familiale. **Test réussi**

(4a) Il s'**y** réalisait comme il le souhaitait dans ses activités syndicales.
Test réussi

Ces reformulations révèlent une propriété fondamentale des adverbes de localisation : leur compatibilité avec des substituts adverbiaux comme « **y** », qui opère ici comme un outil de pronominalisation spatiale. Ce test de commutation permet de distinguer les expressions authentiquement locatives, indépendamment de leur caractère obligatoire ou non au sein de la structure verbale. Par ailleurs, nous avons noté des locatifs régis par les adverbes prépositionnels.

3.1.2. Adverbes prépositionnels

Dans la continuité de l'analyse des adverbes et locutions adverbiales de localisation, cette sous-partie s'intéresse aux **adverbiaux prépositionnels**, c'est-à-dire aux syntagmes spatiaux construits autour d'une préposition. Ces expressions, souvent plus complexes, prolongent la dynamique référentielle du discours en inscrivant les actants dans un espace discursif plus structuré.

De facto, l'approche méthodologique reste inchangée : il s'agit de vérifier si ces compléments sont régis par le verbe (donc *valentiels*) ou s'ils s'inscrivent en marge du schéma actantiel, tout en participant à l'organisation informationnelle de l'énoncé. Considérons d'abord l'exemple suivant :

(5) Puis tu partis en France, **y** vécus. (*Une si longue lettre*, p.30)

(5a) Puis tu **y** partis. **Test réussi**

Dans cet énoncé, le syntagme locatif « *en France* » est clairement gouverné par le verbe « *partir* ». Il s'agit d'un complément essentiel, sans lequel le prédicat demeure sémantiquement incomplet. L'adéquation avec la proforme « **y** », comme le montre la reformulation (5a), confirme son statut de complément valenciel. Ce type d'adverbial relève donc d'une dépendance forte au verbe recteur, en conformité avec la conception de la valence telle que formulée par Tesnière (1959) et actualisée par Avanzi (2008). En revanche, d'autres énoncés illustrent des emplois plus libres, où l'adverbial spatial ne relève pas du domaine argumental :

(6) Nous, nous avons usé pagnes et sandales sur le chemin caillouteux de l'école coranique. (*Une si longue lettre*, p.5)

(7) On l'a installée chez moi, selon la coutume, pour les funérailles.
(*Une si longue lettre*, p.10)

(8) Elles doivent emporter à l'hôpital pour la toilette mortuaire encens, eau de Cologne, coton. (*Une si longue lettre*, p.9)

(8a) Elles doivent y emporter encens, eau de Cologne et coton pour la toilette mortuaire. **Test réussi**

Dans ces exemples, les syntagmes prépositionnels tels que « *sur le chemin caillouteux...* », « *chez moi* », « *à l'hôpital* » ne sont pas exigés par le verbe. Ils relèvent de **compléments circonstanciels extravalentiels**, c'est-à-dire qu'ils peuvent être omis sans affecter la grammaticalité ou la cohérence de l'énoncé. Toutefois, leur possibilité de substitution par « *y* » atteste de leur intégration à la structure phrastique et de leur rôle dans l'ancrage spatial de l'action. Dès lors, l'analyse comparative des données permet de distinguer deux types de fonctionnement syntaxique :

- Le syntagme « *en France* » (5) est **valenciel** : il est régi par le verbe et constitue un argument locatif essentiel.
- Les syntagmes « *à l'hôpital* », « *chez moi* », « *sur le chemin...* » (6), (7) et (8) sont **circonstanciels** : ils ne sont pas requis par la valence verbale, mais enrichissent l'énoncé en précisant le cadre spatial du procès.

Enfin, il est à noter que dans tous les cas, la **proforme adverbiale** « *y* » joue un rôle central dans l'économie de la langue, en permettant la reprise ou l'anticipation des repères spatiaux mentionnés. Elle constitue ainsi un indice formel de localisation, quelle que soit la nature syntaxique du complément qu'elle remplace.

En substance, l'analyse des occurrences confirme que **seuls certains adverbiaux de lieu sont véritablement gouvernés** par le verbe et participent de sa valence. Les autres, bien qu'extérieurs au domaine actantiel strict, s'inscrivent dans la **construction syntagmatique du procès-verbal** et peuvent être remplacés par la **proforme adverbiale** « *y* », laquelle demeure le substitut privilégié pour les syntagmes prépositionnels de localisation en français.

4. Analyse des dispositifs syntaxiques des locatifs

À l'issue de l'analyse des marqueurs locatifs, qu'ils soient adverbiaux, prépositionnels ou sous forme de locutions et envisagés dans leur intégration ou leur périphérie syntaxique, il convient désormais d'interroger leur mise en texte dans des structures syntaxiques plus complexes. En effet, loin de se limiter à une simple fonction circonstancielle, ces éléments jouent un rôle clé dans l'organisation informationnelle de l'énoncé. C'est dans cette optique que nous abordons leur actualisation au sein de **dispositifs de clivage, de pseudo-clivage et**

de constructions binaires, qui en assurent la mise en relief, la focalisation ou la distribution.

4.1. Dispositif clivé ou extraction

Dans la construction clivée, l'extraction constitue une opération de focalisation (Blanche-Benveniste, 2002 : 102), visant à mettre en avant un élément en le plaçant en début de phrase, généralement pour introduire une information nouvelle ou réactivée. Cette opération permet également d'introduire un élément contrastant par rapport à l'idée véhiculée par le verbe principal. L'élément extrait, qui est détaché du verbe recteur, est alors introduit par des structures telles que *[c'est... que]*.

4.1.1. Extraction avec les adverbes de lieu

Dans le prolongement immédiat de notre réflexion sur les constructions clivées, il convient à présent de s'intéresser au fonctionnement des adverbes de lieu au sein du dispositif d'extraction. À cet effet, nous avons recensé sept occurrences pertinentes dans notre corpus, que nous soumettons à l'épreuve de la mise en relief à travers la structure prototypique *[c'est... que]*.

Ce procédé, rappelons-le, permet de focaliser un constituant en le distinguant syntaxiquement du reste de l'énoncé, conformément à l'approche de Blanche-Benveniste (2002 : 102), pour qui l'extraction est une opération de saillance informationnelle, souvent mobilisée dans un but contrastif. À titre d'illustration, considérons l'extrait suivant :

(2b) De nattes de tous genres s'étalent **partout où** elles trouvent place.
(*Une si longue lettre*, p. 13)

Dans cet énoncé, deux propositions sont articulées : une principale (*de nattes de tous genres s'étalent partout*) et une subordonnée relative (*où elles trouvent place*). En appliquant le dispositif d'extraction à l'adverbe *partout*, l'on obtient :

(1) Ils sont **là**, compagnons de jeux de son enfance, autour du ballon rond ou à la chasse aux oiseaux, avec les lance-pierres. (*Une si longue lettre*, p.12)

(1a) Ils **y** sont. **Test réussi**

Dans l'énoncé (1), le marqueur locatif « **là** » fonctionne comme un complément circonstanciel spécifique au verbe « **sont** ». Il s'agit, en l'occurrence, d'un actant locatif valenciel, indispensable à la saturation du prédicat. Sa suppression entraîne une rupture syntaxique et une dégradation de l'acceptabilité : « *Ils sont, compagnons de jeux...* » constitue une structure incomplète, confirmant ainsi le statut syntaxique obligatoire du locatif.

(2) De nattes de tous genres s'étalent **partout** où elles trouvent place.
(*Une si longue lettre*, p.13)

(2a) De nattes de tous genres s'y étalent. **Test réussi**

Dans (2), l'adverbe « **partout** » assure la localisation de l'action d'« *étalement* ». Bien que ce marqueur relève du domaine circonstanciel, son absence affaiblirait la complétude sémantique de l'énoncé. En ce sens, « *partout* » constitue un complément de lieu fortement intégré à la structure verbale, relevant d'un **complément circonstanciel internalisé**, selon la terminologie d'Antoine Culioli.

Il convient toutefois de noter que certains adverbes de lieu peuvent apparaître comme **non essentiels à la valence verbale**, tout en s'inscrivant dans la construction syntaxique de la phrase. Tel est le cas dans les énoncés suivants :

(3) **Ici**, les morts cohabitaient avec les vivants dans l'enceinte familiale. (*Une si longue lettre*, p.57)

(4) Il se réalisait **au dehors** comme il le souhaitait dans ses activités syndicales. (*Une si longue lettre*, p.109)

Dans (3) et (4), les adverbes « **ici** » et « **au dehors** » n'appartiennent pas à la valence du verbe, mais ils en constituent néanmoins des expansions spatiales, insérées dans la structure phrastique sans en être syntaxiquement nécessaires. Leur suppression n'entraîne pas d'agrammaticalité ni de perte sémantique majeure, ce qui atteste leur caractère facultatif. Toutefois, leur statut de locatif est confirmé par leur capacité à être repris par la *proforme adverbiale* « **y** », comme le montrent les variantes suivantes :

(3a) Les morts **y** cohabitaient avec les vivants dans l'enceinte familiale. **Test réussi**

(4a) Il s'y réalisait comme il le souhaitait dans ses activités syndicales.
Test réussi

Ces reformulations révèlent une propriété fondamentale des adverbes de localisation : leur compatibilité avec des substituts adverbiaux comme « **y** », qui opère ici comme un outil de pronominalisation spatiale. Ce test de commutation permet de distinguer les expressions authentiquement locatives, indépendamment de leur caractère obligatoire ou non au sein de la structure verbale. Par ailleurs, nous avons noté des locatifs régis par les adverbes prépositionnels.

3.1.2. Adverbes prépositionnels

Dans la continuité de l'analyse des adverbes et locutions adverbiales de localisation, cette sous-partie s'intéresse aux **adverbiaux prépositionnels**, c'est-à-dire aux syntagmes spatiaux construits autour d'une préposition. Ces expressions, souvent plus complexes, prolongent la dynamique référentielle du discours en inscrivant les actants dans un espace discursif plus structuré.

De facto, l'approche méthodologique reste inchangée : il s'agit de vérifier si ces compléments sont régis par le verbe (donc *valentiels*) ou s'ils s'inscrivent en marge du schéma actantiel, tout en participant à l'organisation informationnelle de l'énoncé. Considérons d'abord l'exemple suivant :

(5) Puis tu partis **en France**, y vécus. (*Une si longue lettre*, p.30)

(5a) Puis tu **y** partis. **Test réussi**

Dans cet énoncé, le syntagme locatif « *en France* » est clairement gouverné par le verbe « *partir* ». Il s'agit d'un complément essentiel, sans lequel le prédicat demeure sémantiquement incomplet. L'adéquation avec la proforme « *y* », comme le montre la reformulation (5a), confirme son statut de complément valenciels. Ce type d'adverbial relève donc d'une dépendance forte au verbe recteur, en conformité avec la conception de la valence telle que formulée par Tesnière (1959) et actualisée par Avanzi (2008). En revanche, d'autres énoncés illustrent des emplois plus libres, où l'adverbial spatial ne relève pas du domaine argumental :

(6) Nous, nous avons usé pagnes et sandales **sur le chemin caillouteux de l'école coranique**. (*Une si longue lettre*, p.5)

(7) On l'a installée **chez moi**, selon la coutume, pour les funérailles. (*Une si longue lettre*, p.10)

(8) Elles doivent emporter à l'hôpital pour la toilette mortuaire encens, eau de Cologne, coton. (*Une si longue lettre*, p.9)

(8a) Elles doivent **y** emporter encens, eau de Cologne et coton pour la toilette mortuaire. **Test réussi**

Dans ces exemples, les syntagmes prépositionnels tels que « *sur le chemin caillouteux...* », « *chez moi* », « *à l'hôpital* » ne sont pas exigés par le verbe. Ils relèvent de **compléments circonstanciels extravalentiels**, c'est-à-dire qu'ils peuvent être omis sans affecter la grammaticalité ou la cohérence de l'énoncé. Toutefois, leur possibilité de substitution par « *y* » atteste de leur intégration à la structure phrastique et de leur rôle dans l'ancrage spatial de l'action. Dès lors, l'analyse comparative des données permet de distinguer deux types de fonctionnement syntaxique :

- Le syntagme « *en France* » (5) est **valenciel** : il est régi par le verbe et constitue un argument locatif essentiel.
- Les syntagmes « *à l'hôpital* », « *chez moi* », « *sur le chemin...* » (6), (7) et (8) sont **circonstanciels** : ils ne sont pas requis par la valence verbale, mais enrichissent l'énoncé en précisant le cadre spatial du procès.

Enfin, il est à noter que dans tous les cas, la **proforme adverbiale** « *y* » joue un rôle central dans l'économie de la langue, en permettant la reprise ou l'anticipation des repères spatiaux mentionnés. Elle constitue ainsi un indice formel de localisation, quelle que soit la nature syntaxique du complément qu'elle remplace.

En substance, l'analyse des occurrences confirme que **seuls certains adverbiaux de lieu sont véritablement gouvernés** par le verbe et participent de sa valence. Les autres, bien qu'extérieurs au domaine actantiel strict, s'inscrivent dans la **construction syntagmatique du procès-verbal** et peuvent être remplacés par la **proforme adverbiale** « *y* », laquelle demeure le substitut privilégié pour les syntagmes prépositionnels de localisation en français.

4. Analyse des dispositifs syntaxiques des locatifs

À l'issue de l'analyse des marqueurs locatifs, qu'ils soient adverbiaux, prépositionnels ou sous forme de locutions et envisagés dans leur intégration ou leur périphérie syntaxique, il convient désormais d'interroger leur mise en texte dans des structures syntaxiques plus complexes. En effet, loin de se limiter à une simple fonction circonstancielle, ces éléments jouent un rôle clé dans l'organisation informationnelle de l'énoncé. C'est dans cette optique que nous abordons leur actualisation au sein de **dispositifs de clivage, de pseudo-clivage et de constructions binaires**, qui en assurent la mise en relief, la focalisation ou la distribution.

4.1. Dispositif clivé ou extraction

Dans la construction clivée, l'extraction constitue une opération de focalisation (Blanche-Benveniste, 2002 : 102), visant à mettre en avant un élément en le plaçant en début de phrase, généralement pour introduire une information nouvelle ou réactivée. Cette opération permet également d'introduire un élément contrastant par rapport à l'idée véhiculée par le verbe principal. L'élément extrait, qui est détaché du verbe recteur, est alors introduit par des structures telles que [*c'est... que*].

4.1.1. Extraction avec les adverbes de lieu

Dans le prolongement immédiat de notre réflexion sur les constructions clivées, il convient à présent de s'intéresser au fonctionnement des adverbess de lieu au sein du dispositif d'extraction. À cet effet, nous avons recensé sept occurrences pertinentes dans notre corpus, que nous soumettons à l'épreuve de la mise en relief à travers la structure prototypique [*c'est... que*].

Ce procédé, rappelons-le, permet de focaliser un constituant en le distinguant syntaxiquement du reste de l'énoncé, conformément à l'approche de Blanche-Benveniste (2002 : 102), pour qui l'extraction est une opération de saillance informationnelle, souvent mobilisée dans un but contrastif. À titre d'illustration, considérons l'extrait suivant :

(2b) De nattes de tous genres s'étalent **partout où** elles trouvent place.
(*Une si longue lettre*, p. 13)

Dans cet énoncé, deux propositions sont articulées : une principale (*de nattes de tous genres s'étalent partout*) et une subordonnée relative (*où elles trouvent place*). En appliquant le dispositif d'extraction à l'adverbe *partout*, l'on obtient :

(2b') **C'est partout que** de nattes de tous genres s'étalent. **Test réussi**

Dès lors, cette transformation s'avère pleinement acceptable sur les plans syntaxique et pragmatique. Elle permet en effet de mettre en exergue le repérage spatial, promu ici au rang d'élément focal de l'énoncé. Par ailleurs, un autre exemple vient corroborer cette dynamique :

(9) Cette école est bien. **Là**, on éduque. (*Une si longue lettre*, p. 59)

Appliquons maintenant le test de clivage

(9a) **C'est là qu'**on éduque.

Il apparaît alors que l'adverbe « **là** », déjà saillant dans l'énoncé initial, acquiert dans la structure clivée une valeur encore plus marquée, à la fois référentielle et argumentative.

Ainsi, l'examen des structures clivées intégrant des *adverbes de lieu* met en évidence la malléabilité syntaxique de ces constituants, lesquels, bien que traditionnellement considérés comme périphériques, accèdent au statut de foyer focal dans les configurations d'extraction. En effet, leur déplacement en position initiale dans la structure [*c'est... que*] témoigne de leur capacité à endosser une fonction informationnelle centrale, en conformité avec les mécanismes de saillance définis par Blanche-Benveniste.

Cette mise en relief, à la fois syntaxiquement licite et pragmatiquement pertinente, confère aux adverbess une portée référentielle accentuée et une valeur

argumentative renforcée. Il en résulte que les adverbes locatifs, loin d'être de simples adjuvants circonstanciels, s'inscrivent pleinement dans la dynamique énonciative du discours, en contribuant à sa structuration hiérarchique et à l'organisation de la progression thématique.

4.1.2. Dispositif pseudo-clivé avec les adverbiaux

Le dispositif pseudo-clivé repose sur une scission du groupe verbal, déplacé en position initiale de l'énoncé (Mathilde, 2017 : 17). Il a pour effet, selon les termes de Blanche-Benveniste (1990), de diviser la formulation verbale en deux parties (...). La première partie comporte la formulation verbale, réalisée d'une façon qui crée une attente : un des éléments régis (...) est réalisé sous une forme non lexicale, suspensive, qui laisse attendre une réalisation ultérieure sous forme de lexique (...) entre les deux, le verbe d'équivalence c'est » (1990 : 62). La seconde partie, introduite par l'auxiliaire « **c'est** », présente l'élément régi sous sa forme lexicale, généralement en position sujet. (1991 : 62)

Dans le cadre de notre analyse, centrée sur les connecteurs spatiaux, nous portons une attention particulière aux formes pseudo-clivées intégrant des expressions de localisation telles que « **là où** », « **le lieu où** », « **l'endroit où** ». En témoignent les occurrences suivantes :

(10) **Ici** les morts cohabitaient avec les vivants dans l'enceinte familiale ... (*Une Si longue lettre*, p.57)

(10a) **Là où** les morts cohabitaient avec les vivants dans l'enceinte familiale **c'est ici**. **Test réussi**

(12) La présence **à mes côtés** de ma coépouse m'énerve. (*Une Si longue lettre*, p.10)

(12a) **Là où** la présence de ma coépouse m'énerve **c'est à mes côtés** ?
Test réussi

Dans (10), on observe une localisation initial portée par un déictique locatif « **ici** », précédant un cycle alternatif « *vivant et mort* ». En fait, l'application du test pseudo-clivé régie par un adverbe proximal désignative « **là** » permet de confirmer la compatibilité syntactico-sémantique entre le segment spatial « **ici** » et la tournure relative introduite par la séquence « **là où** ». Cette reformulation met en relief l'espace tel un item prédominant du thème, tout en insistant sur le lien référentiel entre l'ancrage déictique (**ici**) et son développement explicatif.

(13) Cette école est bien. **Là** on éduque. (*Une Si longue lettre*, p.59)

(13a) **L'endroit où** l'on éduque **c'est là**, dans cette école. **Test réussi**

Dans (13), il y a lieu de marquer une relation anaphorique régissant la mise en formule d'un circonstant « *cette école* » et d'un conséquent « *là* ». En clair, ce conséquent façonne une désignation locative suivie d'une assertion générique valorisante. Par conséquent, la disposition d'extraction s'appuie sur le suppléance adverbiale « *l'endroit où* » afin de reprendre le locatif susmentionné.

(14) Nous, nous avons usés pagnes et sandales sur le chemin caillouteux de l'école coranique. (*Une Si longue lettre*, p. 5)

(14a) **Le lieu où** nous, nous avons usés pagnes et sandales **c'est sur le chemin caillouteux de l'école coranique. Test réussi**

(15) Madame Vauquer, née de Conflans, est une vieille femme qui, depuis quarante ans, tient à Paris une pension bourgeoise établie **rue Neuve-Sainte-Geneviève**, entre le quartier latin et le faubourg Saint-Marcel. (*Le Père Goriot*, p.1)

(15a) **Le lieu où** Madame Vauquer, née de Conflans, tient depuis quarante ans une pension bourgeoise, **c'est la rue Neuve-Sainte-Geneviève**, entre le quartier Latin et le faubourg Saint-Marcel, à Paris. **Test réussi**

Dans (14), le segment spatial « *sur le chemin caillouteux de l'école coranique* » constitue la scène d'une expérience d'apprentissage corporelle et mémorielle. En effet, le test pseudo-clivé y afférent « **Le lieu où...** » permet de mettre en valeur ce cadre spatial comme ancrage identitaire et historique du sujet énonciateur. Cette mise en exergue traduit une mémoire spatialisée, où l'espace n'est pas neutre, mais porteur de valeur et de signification.

4.1.3. Disposition binaire dans la micro-liage locatif

La disposition binaire constitue un dispositif syntaxico-discursif qui implique la dissociation de deux constituants, à savoir un repère spatial et un élément prédicatif, dans le but de produire un effet de mise en relief. Bien qu'elle diffère du clivage canonique, elle joue un rôle crucial dans la textualisation de l'espace, en établissant un lien localisé entre un *topos* et une activité descriptive.

Selon Mathilde (2022), ce mécanisme repose sur une rection saturée, où un constituant valencielle est antéposé, sans être repris anaphoriquement par un clitique au sein de la structure verbale (Blanche-Benveniste et al., 1984). Cette rupture, signalée prosodiquement par une intonation marquée à la fin de la première séquence (Mertens, 2008), institue une organisation binaire opposant un lieu à une valeur prédicative ou événementielle. À cet égard, nous considérons les occurrences suivantes :

(16) La maison où s'exploite la pension bourgeoise appartient à madame Vauquer. Elle est située dans le bas de *la rue Neuve-Sainte-Genève*, à **l'endroit où** le terrain s'abaisse vers la rue de l'Arbalète par une pente si brusque et si rude, que les chevaux la montent ou la descendent rarement. (*Le Père Goriot*, p.3)

(17) *Sous le couvert de tilleuls* est plantée une table ronde peinte en vert, et entourée de sièges. **Là**, durant les jours caniculaires, les convives assez riches pour se permettre de prendre du café viennent le savourer par une chaleur capable de faire éclore des œufs. (*Le Père Goriot*, p.5)

(18) Cette école est bien. **Là**, on éduque. (*Une Si longue lettre*, p.59)

(18) De nattes de tous genres s'étalent *partout où* elles trouvent place. (*Une Si longue lettre*, p.13)

Dans l'exemple (15), l'on observe une structuration binaire où le repère spatial « *la maison, l'endroit où le terrain s'abaisse* » se trouve dissocié d'une séquence à dominante prédicative. Cette dissociation, assurée par une configuration syntaxique spécifique, instaure un micro-liage locatif qui confère à chaque segment une relative autonomie tout en les intégrant à une même trame descriptive.

Cette logique se trouve notoire dans (16), où la segmentation énonciative met en exergue une localisation initiale, « *sous le couvert de tilleuls* », ouvrant l'énoncé par une focalisation spatiale. L'architecture ainsi mise en place opère de manière nuancée, articulant subtilement le lieu à l'événement. En effet, l'expression spatiale est immédiatement relayée par une prédication qui actualise l'action se déroulant dans ce cadre, tandis que le marqueur déictique « **là** » réactive le référent spatial et opère, sur le plan pragmatique, une relocalisation énonciative qui renforce la cohésion discursive.

Du reste, (17) représente un cas paradigmatique de disposition binaire épurée, où un évaluatif global (l'école est bien) est directement relocalisé spatialement par l'expression « **là** », qui sert à introduire une prédication événementielle « *on éduque* ». Ce marqueur déictique s'installe comme **pivot spatial** reliant le lieu à l'activité en cours, tout en développant un effet de mise en relief de l'action de l'éducation.

Toutefois, il convient de préciser que, dans le cadre de notre corpus, notre analyse portera essentiellement sur l'application de ces dispositifs dans des structures locatives introduites par des groupes prépositionnels à valeur circonstancielle de lieu. À ce titre, neuf énoncés comportant des marqueurs spatiaux sous forme

d'adverbiaux prépositifs ont été recensés. Plus précisément, notre étude retiendra cinq occurrences représentatives, présentées ci-après :

(19) Puis tu partis **en France**, y vécus. (*Une si longue lettre*, 30)

(19a) Puis, *en France* tu partis, **y** vécus. **Test réussi.**

(20) Nous, nous sommes usés pagnes et sandales **sur le chemin caillouteux de l'école coranique**. (*Une si longue lettre*, p.5)

(20a) **Sur le chemin caillouteux de l'école coranique** nous, nous sommes usés pagnes et sandales. **Test réussi.**

(21) On l'a installée **chez moi**, selon la coutume, pour les funérailles. (*Une Si longue lettre*, p.10)

(21a) **Chez moi** on l'a installée, selon la coutume, pour les funérailles. **Test réussi.**

(22) Le Zem-Zem, eau miraculeuse venue des lieux Saints de l'Islam, pieusement conservée dans chaque famille, n'est pas oublié. (*Une Si longue lettre*, p.9)

(22a) **Des lieux Saints de l'Islam** est venue le Zem-Zem, eau miraculeuse. **Test réussi.**

(23) La présence **à mes côtés** de ma coépouse m'énervé. (*Une Si longue lettre*, p.10)

(23a) **A mes côtés** la présence de ma coépouse m'énervé ? **Test impossible.**

En précis, il convient de réaffirmer que l'analyse a porté sur les connecteurs spatiaux à valeur adverbiale, qu'il s'agisse d'adverbes simples ou de locutions adverbiales, ainsi que sur les groupes prépositionnels à fonction adverbiale. S'agissant des premiers, l'ensemble des tests de transformation s'est révélé concluant, confirmant leur conformité au principe de la disposition binaire. En revanche, parmi les adverbiaux prépositifs, seul le syntagme « *à mes côtés* » n'a pas satisfait aux exigences du test, ce qui laisse supposer une résistance structurelle à l'antéposition, vraisemblablement en raison de sa forte dépendance vis-à-vis du verbe ou de son régime actanciel

En conséquent, Il en découle que, dans l'ensemble des autres cas observés, les connecteurs spatiaux ne sont pas soumis à une régie directe par le verbe, ce qui autorise leur mobilité au sein de la structure syntaxique. Dès lors, *la disposition binaire* s'opère, dans chaque occurrence retenue, par le déplacement stratégique d'un repère spatial vers la position initiale de l'énoncé, induisant une dissociation

formelle entre ce repère et le prédicat auquel il se rapporte. Cette structuration en deux segments autonomes mais sémantiquement solidaires, *le topos spatial* en position préverbale et la séquence prédicative en position postverbale, favorise une mise en relief de l'espace dans l'organisation textuelle, tout en renforçant la lisibilité énonciative et la fluidité de la progression discursive.

Conclusion

En dernier ressort, ce propos a permis de mettre en lumière la fonction structurante des connecteurs spatiaux, en particulier ceux de nature adverbiale et prépositive, dans l'économie syntaxique et discursive du texte. Ces adverbiaux, qu'ils soient simples ou constitués en locutions, se sont révélés pleinement compatibles avec les mécanismes de la disposition binaire, validant l'ensemble des tests de transformation. En effet, leur aptitude à l'extraction dans les structures clivées atteste non seulement de leur souplesse syntaxique, mais surtout de leur capacité à occuper des positions informationnellement saillantes, en se hissant au rang de foyer focal.

Ce processus de mise en relief, fondé sur une syntaxe de l'extraction, confère à ces constituants traditionnellement périphériques une valeur discursive accrue, en les inscrivant au cœur de la dynamique énonciative. Il en résulte que nombre d'entre eux, bien qu'extrinsèques à la valence verbale, s'intègrent de manière significative dans la structuration du procès et se prêtent à la substitution pronominale par la proforme « y », marqueur canonique de la localisation en français. En revanche, certains adverbiaux prépositifs manifestent une résistance structurelle à l'antéposition. Cette résistance témoigne d'une dépendance étroite à la structure actancielle, suggérant que ces unités entretiennent un rapport plus étroit avec le verbe, en tant que compléments essentiellement liés à son régime.

Dès lors, il apparaît que les marqueurs locatifs, loin d'être de simples adjuvants circonstanciels, s'imposent comme des opérateurs de cohésion et de hiérarchisation du discours. Leur comportement syntaxique, leur potentiel de saillance et leur capacité à configurer l'espace narratif en font des éléments nodaux de l'organisation textuelle. Cette étude confirme ainsi l'intérêt linguistique de ces connecteurs dans l'articulation fine entre syntaxe, sémantique et progression thématique.

Dans le prolongement de cette analyse, il serait désormais fécond d'appliquer une démarche similaire à l'examen des connecteurs temporels, afin d'évaluer leur comportement syntaxique et leur rôle dans l'organisation chronologique du discours.

Bibliographie

1. Corpus

BA Mariama, (1979), *Une si longue lettre*, Dakar, Les Nouvelles Éditions Africaines.

BALZAC Honoré de, (1835), *Le Père Goriot*, Paris, Éditions Gallimard, coll. « Folio classique », rééd. 1972.

2. Ouvrages

AVANZI Mathieu, SIMON Anne-Catherine, (2007), *Linguistique du texte. Les unités syntaxiques dans les textes*, Louvain-la-Neuve, Université catholique de Louvain.

BLANCHE-BENVENISTE Claire, (1997), *Approches de la langue parlée en français*, Gap/Paris, Ophrys.

BLANCHE-BENVENISTE Claire, DEULOFEU José, STÉFANINI Jacqueline, VAN DEN EYNDE Karel, (1984), *Pronom et syntaxe : l'approche pronominale et son application au français*, Paris, SELAF.

GREVISSE Maurice, (1959), *Le bon usage*, Gembloux, Duculot.

HALLIDAY M. A. K., HASAN Ruqaiya, (1976), *Cohesion in English*, Londres, Longman.

RIEGEL Martin, PELLAT Jean-Christophe, RIOUL René, (1994), *Grammaire méthodique du français*, Paris, Presses Universitaires de France.

SCHIFFRIN Deborah, (1987), *Discourse Markers*, Cambridge, Cambridge University Press.

TESNIÈRE Lucien, (1959), *Éléments de syntaxe structurale*, Paris, Klincksieck.

3. Articles

ADAM Jean-Michel, (1984), « Des mots au discours : l'exemple des principaux connecteurs », *Pratiques*, n° 43, p. 107-122.

ADAM Jean-Michel, REVAZ François, (1989), « Aspects de la structuration du texte descriptif : les marqueurs d'énumération et de reformulation », *Langue française*, n° 81, p. 59-98.

AUCHLIN Antoine, (1981), « Réflexions sur les marqueurs de structuration de la conversation », *Études de linguistique appliquée*, n° 44, p. 88-103.

AVANZI Mathieu, (s.d.), « Regards croisés sur la notion de macrosyntaxe », *Revue Tranel*, n° 47, p. 39-58.

BÉGUELIN Marie-José, (1998), « Le rapport écrit-oral. Tendances dissimulatrices, tendances assimilatrices », *Cahiers de linguistique française*, n° 20, p. 229-253.

BLANCHE-BENVENISTE Claire, (2001), « Macro-syntaxe et micro-syntaxe : les dispositifs de la rection verbale », in ANDERSEN H. L., NOLKE H. (éds), *Macro-syntaxe et macro-sémantique. Actes du colloque international d'Arhus*, 17-19 mai, p. 95-118.

BLANCHE-BENVENISTE Claire, (2003), « Le recouvrement de la syntaxe et de la macrosyntaxe », in *Macrosyntaxe et pragmatique. L'analyse linguistique de l'oral*, Università degli Studi di Firenze, p. 53-75.

CARON Jean, (1988), « "Schémas de sens" et "effets de sens" : la sémantique des termes fonctionnels », Actes du III^e colloque international Cognition et connaissance : Où va la science cognitive ?, *Toulouse*, 9-11 mars.

DIXON Peter, FARIES John, GABRYS George, (1988), « Le rôle des déclarations d'action explicites dans la compréhension et l'utilisation des instructions écrites », *Journal de la mémoire du langage*, vol. 27, p. 649-667.

FAVART Monik, PASSERAULT Jean-Michel, (1999), « Aspects textuels du fonctionnement et du développement des connecteurs : approche en production », *L'Année psychologique*, vol. 1, p. 149-173.

FAVART Monik, PASSERAULT Jean-Michel, DESMOTTES Anne-Catherine, PIASKOWSKA Urszula, (2004), « L'acquisition du lexique verbal et des connecteurs temporels dans les récits de fiction en français L1 et L2 », *Langages*, n° 155, p. 52-75.

FAYOL Michel, (1986a), « Les connecteurs dans les écrits : études chez l'enfant de 6 à 10 ans », *Pratiques*, n° 46, p. 101-113.

FAYOL Michel, (1986b), « Le récit et sa construction : une approche de psychologie cognitive », *Revue de pédagogie*, n° 76, p. 94-96.

FAYOL Michel, ABDI Hervé, (1986), Ponctuation et connecteurs : étude expérimentale de leur fonctionnement dans les paires de propositions, communication présentée à la Table ronde « Les agences discursives et leurs systèmes de représentation », Paris, EHESS, 5-7 juin.

FAYOL Michel, ABDI Hervé, (1990), « Ponctuation et connecteurs : étude expérimentale de leur fonctionnement dans les paires de propositions », in

CHAROLLES Michel, FISHER Simon, JAYEZ Jacques (éds), *Le discours*, Nancy, Presses Universitaires de Nancy, p. 167-180.

KALI Moussa, (1979), « Coréférence et thématisation », *L'Année psychologique*, vol. 79, p. 411-427.

MAINGUENEAU Dominique, (2003), « La situation d'énonciation entre langue et discours », in *Dix ans de SDU*, n° 44, p. 147-154.